

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ SPÉCIAL SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

**par Terry Dance-Bennink, M. Ed.
Victoria (C.-B.), 19 septembre 2016**

C'est un honneur pour moi de présenter le présent mémoire au Comité ERRE en tant que citoyenne ordinaire, femme, environnementaliste et électrice qui se préoccupe vivement de la démocratie et d'un discours civilisé.

Je vais d'abord partager avec vous mes raisons personnelles pour militer en faveur d'une réforme électorale. Je conclurai en formulant des observations à l'égard des cinq valeurs qui sous-tendent les travaux du Comité, de mon mode de scrutin préféré et de la meilleure façon d'assurer la légitimité et l'acceptation par le public.

Mon mémoire est à la base d'un discours que j'ai présenté à **trois assemblées publiques** sur la réforme électorale, parrainées par les députés locaux Rankin, Garrison et MacGregor sur l'île de Vancouver, où 90 % des participants ont exprimé leur appui à la représentation proportionnelle. Je suis également bénévole à la section de Victoria pour le mouvement Représentation équitable au Canada.

Un récit plus personnel...

J'ai grandi en Ontario durant les années 1960 et j'ai activement pris part, comme étudiante à l'Université de Toronto, aux mouvements en faveur de la paix, des droits de la femme et de l'égalité raciale.

Mais, à un moment donné, j'ai dû gagner ma vie! J'ai passé la majeure partie de ma vie au travail dans le secteur public à titre d'enseignante aux adultes. J'ai terminé ma carrière au poste de vice-présidente à l'enseignement au Collège Fleming à Peterborough (Ontario), et à ce titre, il m'était impossible de participer à des activités politiques officielles.

En fait, après mon militantisme durant les années 1960, je suis devenue plutôt cynique envers la politique. Mais depuis mon départ à la retraite en C.-B. avec mon époux, il y a dix ans, je me suis réengagée sur le plan politique. Je vote pour le meilleur candidat, celui qui est le plus qualifié, et pas toujours le même parti.

Lors de la dernière élection fédérale, **j'ai voté de manière stratégique** de sorte que le gouvernement en place ne soit pas réélu. Mais comme beaucoup de mes collègues, je n'aime pas cette pression de voter de manière stratégique.

J'ai été choquée d'apprendre que neuf millions d'électeurs, lors de la dernière élection fédérale, n'ont élu personne pour représenter leurs opinions au Parlement. Cela ne fait qu'accroître le

cynisme et le désengagement des électeurs. Mais, j'étais heureuse que 63 % des électeurs aient choisi des partis qui faisaient campagne afin que chaque vote compte en 2019.

Une passion à l'égard de la réforme électorale

Pourquoi donc est-ce que je me réveille la nuit et je m'inquiète au sujet de la réforme électorale? Voici trois raisons.

Premièrement, le changement climatique constitue ma plus grande préoccupation. Les questions de l'expansion des combustibles fossiles et de la hausse de 1,5 degré du réchauffement climatique ne vont tout simplement pas ensemble. Elles sont comme l'huile et l'eau. Lorsque vient le moment pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'évaluer le rendement climatique du Canada, il se retrouve au bas de l'échelle.

Et je suis fatiguée de jouer le jeu de la boîte à surprise d'où surgit Jack le clown. Tout d'abord, Enbridge sort de cette boîte et nous refermons brusquement le couvercle (nous l'espérons). Ensuite Kinder Morgan surgit de la boîte et les maires de la C.-B. referment le couvercle, avec les deux tiers des citoyens de la C.-B. dans le cadre de sondages d'opinion répétés. Mais qui est à l'écoute?

Et puis, des propositions de la LNG commencent à voir le jour en C.-B., dont l'une dans notre propre cour, soit dans l'inlet Saanich, et nous nous mobilisons encore pour fermer le couvercle.

Le projet de barrage du Site C surgit au même moment. Si ce projet allait de l'avant, il en coûterait au-delà de neuf milliards de dollars aux contribuables pour de l'énergie qui n'est pas nécessaire, le projet entraînerait l'inondation de terres agricoles pouvant nourrir un million de personnes, et porterait atteinte encore une fois aux droits des Premières nations. Ce manège de défis successifs posés à notre précieuse planète m'étourdit et me fatigue.

Comment pouvons-nous éviter d'autres inondations, sécheresses et séismes induits par le forage? Ce n'est certes pas avec un système de scrutin majoritaire uninominal à un tour.

J'ai enduré dix années avec en-tête un gouvernement fédéral qui nie les problèmes climatiques, qui a remporté l'élection en 2011 avec 39 p. 100 du vote populaire et qui bénéficiait pourtant d'un plein pouvoir, à 100 %, au Parlement. Nous sommes aujourd'hui en présence d'une situation similaire, alors que le gouvernement libéral a remporté l'élection avec 39 % des votes en novembre dernier et qu'il détient encore un plein pouvoir, bien qu'il exprime une position plus rigoureuse que le gouvernement Harper à l'égard du climat. C'est ce que j'appelle une « fausse majorité ».

La nuit, je me rendors en me souvenant que **90 pays partout dans le monde détiennent un meilleur dossier que nous au chapitre du changement climatique.** Pourquoi? C'est en grande partie parce qu'ils utilisent une forme de représentation proportionnelle (RP) pour élire leurs assemblées nationales. Au nombre des 35 démocraties mondiales les plus puissantes, 25 utilisent la RP. Et le fait que ces pays soient responsables d'une part des réductions des émissions

mondiales de carbone et détiennent une note de six points plus élevée selon l'indice de performance environnementale de l'Université Yale n'est pas une coïncidence.

Si nous avons un système de gouvernance tel que le leur, qui représente réellement l'ensemble des voix collectives, nous aurions un moyen démocratique et pacifique de contrôler les intérêts pétroliers et gaziers. C'est la raison pour laquelle je suis enthousiaste à l'idée d'une réforme électorale. **C'est une solution à long terme pour faire face aux crises répétitives de courte durée.** Il est temps pour Jack de rester dans sa boîte une fois pour toutes.

Deuxièmement, en tant que femme, je suis troublée de constater que seulement 26 % des parlementaires au Canada sont des femmes. Cela relègue le Canada au 62^e rang mondial, loin derrière l'Angola, le Bélarus, l'Iraq, le Soudan du Sud et l'Afghanistan. Je suis de tout cœur avec toutes les femmes qui ont tant investi d'elles-mêmes lors de la dernière élection, uniquement pour être défaites.

Mais je dors mieux la nuit après avoir entendu que les femmes s'en sortent mieux dans les pays utilisant une forme de RP et qu'elles ne sont pas pénalisées parce qu'elles se portent candidates pour un parti plus petit, ce que plusieurs d'entre elles choisissent de faire.

Joanna Everitt, doyenne à la Faculté des Arts à l'Université du Nouveau-Brunswick affirme que si le Canada adoptait un mode de scrutin proportionnel, notre pourcentage de femmes députées connaîtrait une hausse d'au moins 10 % lors de la prochaine élection. Si nous conservons le système actuel majoritaire uninominal à un tour, il faudra 100 ans au Parlement pour s'approcher d'une parité homme-femmes! C'est tout à fait inacceptable.

Selon le système majoritaire uninominal à un tour, une seule personne peut être élue dans chaque circonscription et cette personne tend à être blanche et de sexe masculin. Mais avec la RP, vous pouvez avoir plusieurs candidats au sein d'un district, travaillant en équipe, et un scrutin de liste ouverte. Il est donc dans l'intérêt des partis de présenter plusieurs candidats diversifiés, et en particulier des femmes.

La RP implique également la recherche de consensus et le compromis, des qualités auxquelles bon nombre de femmes s'identifient davantage que la surenchère du système majoritaire uninominal à un tour. Nous préférons donner pour recevoir plutôt que de tout prendre!

Et pour terminer, je suis une femme de foi et d'espérance (et pas seulement parce que je suis membre de l'Église unie d'Esquimalt.) Je suis attirée par une vision positive de l'avenir, et non pas une culture de la peur et de la discorde.

Les États-Unis utilisent un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour (MUT) comme nous, et voyez comment cela a divisé la société américaine. Nous avons été témoins des échos de cette situation au Canada et à Toronto l'an dernier, et heureusement, nous avons voté contre. La peur est un facteur terriblement motivateur.

Ces derniers temps, je suis restée collée à mon écran afin de suivre la couverture en direct du Comité spécial sur la réforme parlementaire sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC).

Jusqu'à maintenant j'ai regardé presque toutes les 23 séances, et je me suis sentie privilégiée de participer par la publication de gazouillis. J'ai été réellement impressionnée par la qualité des témoins, au-delà de cinquante, venant de partout dans le monde, et par le niveau de discussion constructive au sein de ce comité multipartite. Ces séances ont constitué un cours accéléré sur une saine démocratie électorale – c'était bien différent de la période des questions à la Chambre!

J'ai été enchantée d'apprendre que le Canada a connu 13 processus distincts de réforme électorale, dont plusieurs dirigés par des citoyens, aux paliers national et provincial, entre autres en C.-B., au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard en octobre de cette année.

Nous pouvons certainement dire **OUI** à ce qu'ils ont tous recommandé, à savoir une certaine forme de représentation proportionnelle. **Nous n'avons pas besoin d'un référendum** – nous avons fait nos devoirs!

Il est temps pour nous de faire preuve de maturité et de trouver des façons de faire participer chaque citoyen. Je compare le présent moment dans l'histoire à une marée souveraine qui balaie la plage et étirent chaque grain de sable. Mais nous nous devons d'agir maintenant avant que cette marée ne baisse. Nous avons jusqu'à décembre.

Cinq principes du Comité ERRE

J'appuie les cinq principes exposés par Maryam Monsef, notre ministre des Institutions démocratiques. Je veux voir notamment, un système proportionnel qui :

- est efficace et légitime;
- assure l'engagement des électeurs;
- est accessible et inclusif;
- est intègre;
- garantit une représentation locale.

Nous devons sans doute établir un ordre de priorité, puisqu'il n'existe aucun mode de scrutin parfait qui satisfait l'ensemble des cinq valeurs de manière égale. Voici celles qui figurent en tête de ma liste : l'inclusion (représenter tous les électeurs), la légitimité et la représentation locale.

J'appuierais tout mode de scrutin qui est réellement proportionnel.

Dans son mémoire présenté au Comité ERRE, Représentation équitable Canada identifie trois formes de RP qui pourraient fonctionner au Canada. La première est la représentation proportionnelle mixte (**RPM**), recommandée par la Commission du droit du Canada en 2004 et utilisée par divers paliers de gouvernement partout dans le monde. La deuxième est celle du vote unique transférable (**VUT**), recommandée par l'assemblée de citoyens en C.-B. qui a été approuvée par 58 % des électeurs dans 77 circonscriptions sur 79 en 2005. Et le troisième modèle en est un nouveau hybride appelé modèle de représentation proportionnelle

rurale-urbaine (**PRU**) combinant des éléments de la RPM et du VUT, et inspiré des travaux de l'ancien directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley.

La RP existe sous de nombreuses formes et nous pouvons avoir une version « **purement canadienne** ». En regardant des séances du Comité ERRE, j'ai été surprise d'apprendre, par exemple, que les villes de Winnipeg, Calgary et Edmonton utilisaient une forme de VUT lors d'élections au palier provincial dans les années 1920 à 1950. Le nouveau modèle de RP rurale-urbaine repose sur cette approche tout en renforçant sa proportionnalité.

En définitive, l'important pour moi c'est que nous choissions un système de représentation proportionnelle. Le modèle appelé vote préférentiel (VP) utilisant uniquement des bulletins de vote hiérarchisés dans des circonscriptions où un seul représentant est élu n'est pas suffisant. Élire votre candidat de 2^e ou de 3^e choix à titre de député ne suffit pas et pourrait récompenser des gros partis politiques centristes au détriment des partis plus petits.

Nous vivons au sein d'une **démocratie représentative**. Je suis sûre que les membres du Comité parlementaire écouteront les experts, ainsi que la population, et recommanderont une solution sensée au Parlement plus tard cet automne.

Je ne vois aucune raison de tenir un référendum compte tenu de l'étude approfondie de la réforme électorale au Canada effectuée par le passé, et du fait que 63 % des électeurs ont choisi des partis qui ont fait campagne afin que chaque vote compte en 2019. Comme les référendums précédents au Canada et Brexit l'ont démontré, un référendum est trop facilement influençable par les intérêts des gros capitaux. Je serais toutefois ouverte à l'idée d'un examen ou d'un référendum de validation du nouveau système électoral après la tenue de deux élections.

Nous devons faire l'expérience d'un « vrai changement » avant de passer un jugement.

J'espère sincèrement que notre nouveau gouvernement tiendra sa promesse afin que 2015 soit la dernière élection majoritaire uninominale à un tour. Je vous remercie de m'avoir invitée à participer.

19 septembre 2016